

SUPERVISION

SUPERVISION POUR LES PROFESSIONNELS DES
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DU
MÉDICOSOCIAL/ SOCIAL/SANTÉ
ACCOMPAGNANT DES PERSONNES AVEC TSA.



A DÉFINIR AVEC
L'ÉTABLISSEMENT



À DÉFINIR AVEC
L'ÉTABLISSEMENT



1 100 € LA JOURNÉE*



ÉTABLISSEMENT
DEMANDEUR



20 PERSONNES

OBJECTIFS

Selon les recommandations de bonnes
pratiques de La HAS :

- Améliorer l'accompagnement : Évaluer et ajuster les pratiques professionnelles en fonction des besoins et des projets personnalisés des usagers.
- Prévenir les risques psychosociaux : Soutenir les professionnels dans leurs missions pour éviter l'épuisement et favoriser le bien-être au travail.
- Favoriser la réflexion éthique : Permettre aux équipes de mieux comprendre les enjeux éthiques dans leurs interventions.

PRÉSENTATION

Les actions de supervisions peuvent être proposées à tout service accompagnant des personnes avec TSA, autant dans le secteur enfant (UEMA, UEA, IME, SEES, SESSAD...) qu'adulte (FDV, FH, FAM, MAS, SAMSAH, CAJ...). Les interventions seront adaptées aux spécificités du public concerné (âge, déficience, particularités sensorielles...).

La supervision des pratiques professionnelles est un dispositif d'accompagnement des équipes visant à :

- Améliorer la qualité de l'accompagnement des usagers.
- Favoriser la réflexion et l'analyse des pratiques.
- Soutenir les équipes face aux difficultés rencontrées sur le terrain.

La supervision est une opportunité de prendre du recul sur ses actions, d'améliorer ses compétences et de renforcer la cohésion d'équipe.

SUPERVISION DANS UN CADRE ABA

La supervision pour un accompagnement basé sur l'ABA (Applied Behavior Analysis ou Analyse Appliquée du Comportement) inclut :

- Observation des pratiques : Identifier les forces et les points d'amélioration.
- Feedback constructif : Fournir des retours basés sur des données objectives.
- Formation continue : Mettre à jour les compétences des professionnels sur les techniques ABA.
- Analyse fonctionnelle : Superviser la mise en place et l'évaluation des plans d'intervention comportementale.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Participer à des temps de concertation réguliers avec l'équipe pour échanger sur des points techniques ou de difficultés
- Observer de façon régulière les personnes accompagnées et soumettre à l'équipe un ensemble de préconisations
- Accompagner l'équipe dans la mise en œuvre des principes abordés en formation (le cas échéant)
- Mettre en place et analyser les données
- Appuyer l'équipe dans la rédaction et l'actualisation des programmes personnalisés
- Proposer des protocoles de prévention et d'actions de gestion des comportements problèmes
- Montrer les gestes relatifs aux techniques comportementales de gestion des comportements problèmes
- Accompagner les équipes dans la mise en œuvre des techniques comportementales et développementales (pairing, renforcement positif, structuration spatio-temporelle et environnementale, guidance, généralisation, outils de communication).
- Identifier et proposer des modalités de partenariat avec les professionnels et les ressources existants sur le territoire (le cas échéant)

Le programme est co-élaboré avec l'établissement demandeur afin de répondre aux besoins identifiés par la direction de la structure et aux fonctions et missions des professionnels.

Merci de nous contacter afin d'élaborer un plan de supervision personnalisé.

En référence aux recommandations de la HAS.

DESTINATAIRES / PRE-REQUIS
Professionnels salariés de tout établissement ou service dans le champ de
l'accompagnement/soin/enseignement/social
des personnes en situation de handicap.



FICHES DE SUIVI
GRILLES D'OBSERVATION
VIDÉOS (SI POSSIBLE).



SATISFACTION DU CONTENU : /
UTILISATION PRATIQUE : /
TAUX RETOUR ENQUÊTE : /